

des propos bienveillants au lieu de nous quereller; cette façon d'agir fait ressortir le meilleur de nous-mêmes et non ce qu'il y a de plus bas en nous. Ici, nous ne tenons pas compte de ceux qui, vivant dans le passé, désirent entretenir les profondes animosités des vieux pays. Nous méprisons ceux qui cherchent à opposer une race, une religion, à l'autre.

Des VOIX: Bravo!

L'honorable M. ROBERTSON: J'aimerais que nos délégués puissent dire: Nous vous signalons que le Canada constitue la preuve indéniable de ce que peuvent accomplir les hommes vivant dans l'harmonie. Nous vous invitons à vous joindre à nous pour répandre la bonne entente mondiale. La nature nous a favorisés. Nous possédons d'immenses ressources et cultivons beaucoup plus de vivres que nous pouvons en consommer; nous vous offrons de les partager avec nous. Nous vous demandons les articles que vous fabriquez si bien et nous échangerons mutuellement nos produits de surplus. Nous savons qu'il nous faut restaurer vos pays ravagés et nous vous aiderons à reconstruire vos villes et villages ruinés. Nous désirons vous seconder dans l'établissement d'un monde nouveau où vous serez heureux et prospères comme nous le sommes. Si vous croyez la tâche au-dessus de vos moyens, voyez ce que nous avons accompli.

Honorables sénateurs, la sécurité avec laquelle nos représentants formuleront les déclarations que nous attendons d'eux dépend de la population canadienne. Ici, nous n'avons pas à effectuer de reconstruction matérielle, mais la guerre a infligé d'autres blessures que les hommes de bonne volonté voudront se hâter de guérir. Nul ne peut échapper à la responsabilité, mais elle incombe peut-être d'une façon particulière aux membres du Sénat. Ici sont groupés des hommes influents dans les cercles industriels, financiers et journalistiques du Canada. Voilà une belle occasion d'ériger, non de détruire; de mettre de côté le mot acerbe pour prononcer la parole bienveillante afin que, s'il nous est possible de l'empêcher, la guerre jamais plus ne mine notre civilisation. Après que nos jeunes gens et jeunes femmes de toutes races et de toutes croyances ont si généreusement versé leur sang pour nous défendre, quel dommage ce serait si les survivants constataient, à leur retour, que le pays s'était divisé en groupes opposés et que la discorde régnait entre concitoyens parce que nous avions négligé nos responsabilités, et qu'une fois de plus nos disparus avaient en vain sacrifié leur vie pour le Canada.

Honorables sénateurs, tout en appuyant l'Adresse en réponse au discours du trône, je tiens à rendre un hommage personnel à celui qui, par la force des circonstances, a assumé depuis cinq ans les responsabilités administratives les plus lourdes. Il n'est pas facile de diriger un pays démocratique au cours d'une guerre mondiale, surtout s'il compte divers éléments ethniques comme le Canada. Il faut être très grand homme d'Etat pour réussir à gouverner un tel pays. La critique est inévitable, et il serait fort étonnant que, dans une certaine mesure, elle ne soit pas justifiée. Toutefois, maintenant que la victoire approche, la population canadienne, j'en suis sûr, se félicite d'avoir eu au poste de commandement un dirigeant aussi prudent et courageux que le premier ministre King; celui-ci a su, par une administration efficace et honnête hausser à un niveau sans égal dans notre histoire le prestige du Canada. Qu'importe ce que nous réserve l'avenir, les Canadiens ont droit d'être fiers de leur pays ainsi que de leurs réalisations et peuvent envisager les années futures avec confiance.

(Sur la proposition de l'honorable M. Haig, la suite de la discussion est renvoyée à une séance ultérieure).

Le Sénat s'ajourne au mardi 27 mars à huit heures du soir.

SÉNAT

Mardi 27 mars 1945.

Le séance est ouverte à huit heures du soir, Son Honneur le Président étant au fauteuil.

Prières et affaires courantes.

DISCOURS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

ADRESSE EN RÉPONSE

Le Sénat passe à la suite de la discussion suspendue le mercredi 21 mars sur la motion de l'honorable M. Vaillancourt tendant à voter une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session.

L'honorable JOHN T. HAIG: Honorables sénateurs, permettez-moi tout d'abord de féliciter celui qui a proposé l'Adresse (l'honorable M. Vaillancourt) ainsi que celui qui l'a appuyé (l'honorable M. Robertson). Je n'ai pu suivre ce que disait le motionnaire et n'ai su de quoi il parlait que lorsque j'ai vu la traduction de son discours le lendemain. J'ai constaté que dans une large mesure je partage ses vues. Je tiens à souscrire aux